

FORMULAIRE DE LABELLISATION ENTENTE DE CLUBS JUNIORS 2019



A retourner au siège de la FFC (Direction des Activités Sportives)
PAR L'INTERMEDIAIRE DU COMITE REGIONAL
POUR LE 31 JANVIER 2019 AU PLUS TARD

DOSSIER SUIVI PAR :

Julien **THOLLET** (Entraîneur National Route Juniors Hommes : 06 76 37 95 01 / j.thollet@ffc.fr)

Brendan **GICQUELLO** (Adjoint Coordinateur Route) : 01 81 88 09 53 / b.gicquello@ffc.fr



PREAMBULE

LES OBJECTIFS

- Permettre à nos jeunes coureurs de rester dans leur club d'origine et de formation (scolarité et vie de famille)
- Accentuer la détection des juniors homme
- Leur permettre en même temps de se confronter au haut niveau (épreuves Fédérales et Internationales)
- Préserver nos clubs formateurs qui gardent leur effectif
- Favoriser la mutualisation des moyens entre clubs proches géographiquement.

A SAVOIR

Statut de l'entente

Association Loi 1901 déclarée en préfecture

Pas d'obligation d'être affiliée à la FFC mais les clubs supports sont obligatoirement affiliés à la FFC

Remarques techniques

Nombre de clubs : Deux clubs minimum / pas de maximum

L'entente juniors n'a pas d'obligation d'être associée ou adossée à une structure de DN

Nombre de coureurs : Dix-huit coureurs maximum dans l'entente / Cinq coureurs maximum par club

Territoires limitrophes

Des clubs situés dans des départements limitrophes géographiquement (dans deux comités régionaux différents) peuvent constituer une entente de clubs avec l'accord des deux comités régionaux concernés.

Saisie du nom de l'entente sur les licences des personnes concernées (Encadrement et coureurs).

Après validation des listes par la FFC, l'intégration du nom de l'entente Juniors (Rubrique « Groupe Sportif ») sur chaque licence ainsi que l'impression du carton de licence, relève de la compétence et de la responsabilité des comités régionaux.

Montant de labellisation (conformément à la tarification fédérale)

150 euros à l'attention du comité régional concerné (CR ou est déposé le dossier)

A. ENTENTE

Dénomination :

La dénomination de l'entente juniors est celle qui sera utilisée durant toute la saison 2019. L'association s'engage à utiliser cette seule dénomination pour toutes communications dont elle fera usage

Adresse :

Code postal

Ville :

Téléphone :

Courriel :

N° de déclaration de l'association à la Préfecture :

A la date du :

PRÉSIDENT

Nom :

Prénom :

N°de licence

Téléphone :

Courriel :

INTERLOCUTEUR AVEC LA FFC

Nom :

Prénom :

N°de licence

Téléphone :

Courriel :

B. ENCADREMENT DE L'ÉQUIPE

Encadrement technique

Entraîneur licencié dans un des clubs de l'entente (pas d'obligation d'être salarié) et titulaire du :

DEJEPS mention Cyclisme traditionnel

BEESAC + BF3 Route

BEESAC + entraîneur club expert Route (réforme des diplômés - sept 2012)

BEES 1er degrés option "cyclisme traditionnel"

BF2 ou Entraîneur Club Expert (**MINIMUM REQUIS**)

Nom :

Prénom :

Tél :

N°de licence "Cadre Technique" :

Courriel :

Transmettre la copie du diplôme avec le dossier

D. PROGRAMME SPORTIF

Date limite d'envoi à la FFC et au comité régional : 15 mars 2019

Sur la base d'un calendrier annuel, nous vous remercions de bien vouloir préciser les dates de chaque épreuve et les stages de préparation.

COMPETITIONS	Dates

STAGES	Dates

E. MAQUETTE DU MAILLOT

Date limite d'envoi à la FFC pour validation : 15 mars 2019

Le (ou les) président(s) soussigné(s) atteste(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent formulaire de candidature. Il(s) s'engage(nt) en outre à respecter les règles fixées par la F.F.C. pour le fonctionnement des ententes juniors contenues dans le formulaire.

Tout manquement à ces obligations pourra entraîner le retrait du statut de la structure concernée en cours d'année et pour l'année suivante selon le cas.

LE (LES) PRÉSIDENT(S) DES CLUBS CONCERNES

A, _____ Le , _____

Le (les) Président(s) ,

Signature + Tampon

LE (LES) PRÉSIDENT(S) DES COMITES REGIONAUX CONCERNES

A, _____ Le , _____

Le (les) Président(s) ,

Signature + Tampon

VALIDATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

A, _____ Le , _____

Christophe Manin, Directeur Technique National

Signature + Tampon